

N/REF : 23/10/2025 18H29 C:264942 I:36562
V/REF : BDCE25502
V/Appel du Jeudi 23/10/2025 a 18H29

B2C

21 RUE DE BELGRADE
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : 16 ALSACE LORRAINE
16 AVENUE ALSACE LORRAINE
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 27 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 16 LORRAINE - LOGEMENT DE M LACOMBE AU 3EME ETAGE - *06 08172117*
SUR PLACE 07 81 64 47 19

MOTIF : REFOULEMENT EVIER

Donneur d'ordre : Mme A. MARGUE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage électromécanique avec matériel type K 50.

LE 23/10/2025 A 18H45 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR LACOMBE.

ESSAI SANS SUCCES DE DEBOUCHAGE DE LA COLONNE EAUX USEES EAUX PLUVIALES
PREVOIR INTERVENTION DEMAIN A 2 PERSONNES EN URGENCE.

LE 24/10/2025 A 09H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE LA COLONNE EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 25/10/25 a 07H26 Mme A. MARGUE
AS LCOMPTER Email envoyé le 24/10/25 a 12H25 Mme A. MARGUE
MP LCOMPTER EMAIL en CC le 24/10/25 a 08H28 MADELEINE.REAL@FONCIA.COM
MP LCOMPTER Email envoyé le 24/10/25 a 08H28 Mme C. DE CASTRO
MERCI DE NOUS DONNER VOTRE ACCORD

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Ff débouchage Privatif 1h+Dépl.0 à 10km	1		Pour mémoire
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1		%Pour mémoire
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	3	180,44	270,66
TOTAL H.T.				299,78
T.V.A. a 10,00%				29,97
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>329,75</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN